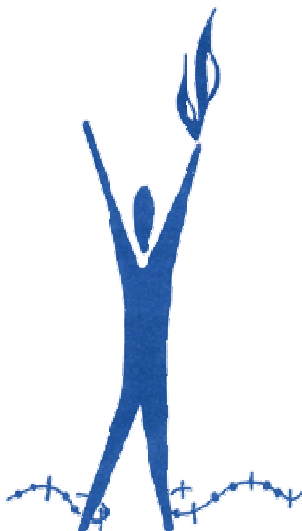


## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

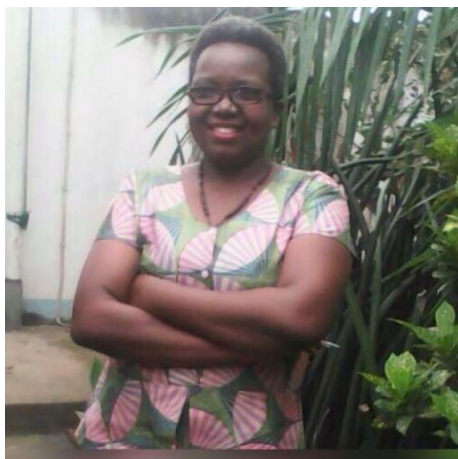
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°125 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 27 août au 2 septembre 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 2 septembre 2018, au moins 494 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</i>	<i>3</i>
<i>0. INTRODUCTION.....</i>	<i>4</i>
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....</i>	<i>5</i>
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....</i>	<i>5</i>
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES.....</i>	<i>6</i>
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES MILITAIRES, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS.....</i>	<i>6</i>
<i>I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE.....</i>	<i>8</i>
<i>I.5 .VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE.....</i>	<i>8</i>
<i>II. FAITS SECURITAIRES.....</i>	<i>9</i>
<i>III. CONCLUSION.....</i>	<i>10</i>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BAE** : *Brigade Anti-Emeutes*

**BGF** : *Banque de Gestion et de Financement*

**BICOR** : *Burundi Insurance Corporation*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FRODEBU** : *Front pour la Démocratie au Burundi*

**IPA** : *Institut de Pédagogie Appliquée*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**MSF** : *Médecins Sans Frontières*

**OBR** : *Office Burundais des Recettes*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées comme suit: au moins 6 personnes tuées dont 3 cadavres retrouvés, 2 cas d'enlèvement et / ou de disparition forcée, 11 torturées, 1 arrêtée arbitrairement et 4 cas de VBG.

Des Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, de disparussions forcées, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas de VBG sont signalés dans ce bulletin.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Une personne tuée en commune Bukinyana, province Cibitoke**

En date du 29 août 2018, vers 2 heures du matin, Eric Nduwayezu, membre du CNDD-FDD de la colline Myave, zone Ndora, commune Bukinanyana, province Cibitoke a été assassiné à coups de gourdins et de couteaux par un groupe d'hommes non identifiés. Le motif de cet assassinat reste inconnu.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 30 août 2018, un corps sans vie de Gustave Ndaramvye, âgé de 48 ans, pêcheur, a été retrouvé dans le village de Karonda, zone Kigwena, commune et province Rumonge. Les mobiles de sa mort restent inconnus.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

En date du 29 août 2018, un corps sans vie d'un enfant, âgé d'environ 6 mois, a été retrouvé tout près d'une mosquée au quartier Nkayamba, en commune et province Rumonge. Les mobiles de sa mort restent inconnus.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Vugizo, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1<sup>er</sup> septembre 2018 indique qu'en date du 24 août 2018, un corps sans vie de Zéla Nimpagaritse, âgée d'environ cinquante ans, a été retrouvé dans sa maison sur la colline Rabiro, commune Vugizo, province Makamba. Selon des sources sur place, le corps présentait des signes d'une personne égorgée. Les mêmes sources indiquent que trois présumés auteurs ont été arrêtés et détenus au cachot du commissariat communal de Vugizo pour des raisons d'enquêtes.

##### **Une personne tuée en commune Nyamurenza, province Ngozi**

En date du 31 août 2018, sur la colline Kagoma, commune Nyamurenza, province Ngozi, André Rwazanyingata, âgé de 52 ans, a été tué suite à une explosion de grenade lancée par des individus non encore identifiés, à son domicile. Des sources sur place indiquent que cette grenade a été lancée à travers une fenêtre de la chambre à coucher de la victime. Les mêmes sources ajoutent que cette grenade a également blessé son épouse, Immaculée Kampayano. Deux présumés auteurs, Romain Habanzimana et Eric Ndabirabe ont été arrêtés par la police.

## ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET / OU PORTEES DISPARUES***

### **Un étudiant enlevé, torturé et porté disparu en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura<sup>1</sup>**

En date du 30 septembre 2016, Aimable Manirakiza, étudiant à l'IPA, a été enlevé, torturé et conduit dans un lieu inconnu, à bord d'un pick-up rempli de policiers lourdement armés.

Les faits se sont déroulés en fin d'après-midi sur la 9<sup>ème</sup> avenue du quartier Nyakabiga III, près du campus Mutanga, en zone urbaine de Nyakabiga, Mairie de Bujumbura. Deux personnes en tenue civile, armées de pistolet se sont approchées de lui avant de tirer en l'air. La victime a alors crié au secours et a tenté de s'enfuir mais était déjà maîtrisée. Juste après, des policiers à bord du pick-up sus-mentionné, l'ont embarqué vers un lieu inconnu.

### **Une personne portée disparue en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 août 2018 indique qu'en date du 23 août 2018, Emery Emerusenge, étudiant, âgé de 30 ans, originaire de la colline Muyombwe 2, zone Butare, commune Bukemba, province Rutana, a été porté disparu en mairie de Bujumbura. Les sources sur place révèlent que Emery Emerusenge a quitté le domicile situé sur l'avenue Rusama de la zone Kinindo à 9 heures, disant qu'il allait à la rencontre de quelqu'un avec qui il avait un rendez-vous au centre-ville de Bujumbura. Depuis lors, personne ne l'a encore revu. Il a terminé ses études dans la faculté de Banque et assurance à l'université Martin Luther King. Il y a quelques semaines, il venait de terminer son stage d'études à la BGF.

### **Une personne enlevée en commune Bugendana, province Gitega**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 26 août 2018, Vianney Havyarimana, membre du parti MSD, originaire de la colline Kibungo, zone Bitare, résidant au site des déplacés de Bugendana en commune Bugendana, province Gitega a été enlevé par le responsable du SNR à Gitega. Selon des sources sur place, le véhicule qui a transporté la victime n'avait pas de plaque d'immatriculation au moment de l'enlèvement.

## ***I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES MILITAIRES, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS***

### **Une personne torturée en commune et province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 août 2018 indique qu'en date du 26 août 2018, vers 10 heures, Adrien Sibomana, un détenu du cachot du commissariat provincial de la police de Bubanza, résidant sur la colline Kibuye, commune Rugazi, province Bubanza, a été torturé par un policier prénommé Léonard du poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, Léonard s'est introduit dans le cachot où se trouvait ce détenu. La victime est allée se faire soigner à l'hôpital de Bubanza.

### **Quatre personnes torturées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 27 août 2018, trois journalistes de la Radio Culture, Alain Majesté Barenga, Alain Mucamanza et Bella Gloria Akimana ainsi que leur chauffeur en reportage d'un litige foncier entre la

---

<sup>1</sup> Le cas a été répertorié dans le rapport annuel de novembre 2015 à novembre 2016. Il est à la prison centrale de Mpimba.

population et l'administration ont été agressés et battus par des policiers au quartier 10 de la zone Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, leur véhicule a été endommagé et ils ont été sauvés grâce à l'intervention de la population.

### **Une personne torturée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 29 août 2018, vers 21 heures, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean de Dieu Nikwigize a été tabassé par le Major Eric Niyonzima du 412<sup>ème</sup> bataillon, Camp Gatumba, en complicité avec le brigadier de police affecté sur la même localité. Selon des sources sur place, ce Major est affecté à une position qui se trouve sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu. La victime a été battue et cassée le bras lorsqu'il demandait à ce Major une somme de 80 000 fbu pour la bière qu'il avait consommée dans son cabaret. Selon les mêmes sources, Jean de Dieu Nikwigize a été transporté dans la même nuit à l'hôpital de MSF de Kigobe.

### **Deux personnes torturées en commune Gahombo, province Kayanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 août 2018 indique qu'en date du 24 août 2018, sur la colline Rukago, commune Gahombo, province Kayanza, Bulariya (Eulalie) Hatungimana et Sylvane Nsaguye ont été tabassées par deux Imbonerakure, Roger et Sere alias Gwabisazi, sur ordre du chef de poste de police de la commune Gahombo. Selon des sources sur place, elles étaient accusées de se promener après 19 heures. Selon les mêmes sources, ces victimes sont allées porter plainte chez l'OPJ qui a refusé de les recevoir et les a insultées. Dans la commune Gahombo, l'administration en collaboration avec la police ont initié une mesure d'interdiction de circulation aux femmes et aux enfants à partir de 19 heures.

### **Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2018 indique qu'en date du 26 août 2018, vers 21 heures, Balthazar Mpitabavuma, habitant de la colline Murama, commune et province Muyinga a été battu par des Imbonerakure de la colline Gasave, zone et commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, la victime allait passer la nuit sur la colline Gasave, chez son parenté. Cette victime a été accusée de sorcellerie à cause d'un appareil dentaire qu'il avait sur lui et le chef de cette colline lui a demandé une amende de 8 000 fbu pour s'être promené la nuit.

### **Une personne torturée en commune Kibago, province Makamba**

En date du 31 août 2018, Maître Augustin Ndamukunda a été tabassé par des Imbonerakure dont Semu Misago sur ordre de Seth Minani, chef de colline Kiyange, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, la victime faisait une visite sur terrain dans le cadre de la défense de son client en conflit avec ce chef de colline. Cet Imbonerakure avait été récemment libéré sur grâce présidentielle après qu'il ait été accusé d'avoir battu des agents de l'OBR qui effectuaient une saisie des marchandises frauduleuses au marché local.

### **Une personne torturée en commune et province Rumonge**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 22 août 2018, Pierre claver Nahimana alias Juma, membre du parti Sahwanya FRODEBU, résidant sur la

colline Nyakuguma, zone Kigwena, commune et province Rumonge, a été torturé par le chef de zone Kigwena, Yollande Ntihakose. Selon des sources sur place, cet administratif qui a des conflits fonciers et politiques avec la victime a intimé l'ordre à ses enfants et à ses ouvriers de la frapper. Selon les mêmes sources, la victime a été battue au domicile du chef de zone jusqu'à perdre connaissance et elle a été évacuée vers le CDS Kigwena.

#### ***I.4.DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Une personne arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 28 août 2018, Fabrice Niyonsaba, motard, originaire de la colline et commune Kiganda, province de Muramvya a été arrêté par un jeune Imbonerakure répondant au nom de Régis de la colline et commune Rusaka. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir injurié l'administrateur. Ce motard a été d'abord mis au cachot du commissariat communal de Rusaka, et ensuite transféré au cachot du commissariat provincial de Mwaro, en date du 30 août 2018.

#### ***I.5.VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

##### **Une personne violée en commune Musigati, province Bubanza**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 22 août 2018, sur la sous-colline Nyarutore, colline Kiziba, commune Musigati, province Bubanza, une fille prénommée G. a été violée par deux gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime a été soignée au CDS Musigati.

##### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 13 août 2018, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, J.N. de la colline Burarana de la même commune, a été violée par Tharcisse Harerimana de la colline Rweteto. Selon des sources sur place, il a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

##### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 14 août 2018, sur la colline Rweteto, commune Bukeye, province Muramvya, S.M., élève au Lycée Kiganda, a été violée par Pascal Ndayishimiye alias Issa en complicité avec Roger qui est un motard et Willy. Selon des sources sur place, un des présumés auteurs, Pascal Ndayishimiye alias Issa a été arrêté et détenu à la prison Muramvya.

##### **Une personne violée en commune et province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique qu'en date du 24 août 2018, sur la colline Mubira, zone Shombo, commune et province Muramvya, A.A., élève à l'ECOFO Ruhinga en zone Shombo, a été violée par Innocent Ndikumana, un coiffeur de la colline Mubira. Il a été arrêté et détenu au cachot du commissariat de police de Muramvya.



## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une personne blessée par balle en commune Mukaza, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 août 2018 indique que dans la nuit du 26 août 2018, un prénommé Eric habitant au quartier Jabe de la zone Bwiza, chauffeur à la Croix Rouge Burundi et joueur de l'équipe Urunani, a été blessé par balle au niveau du genou et de la cheville par un policier de la BAE lui accusant de vouloir lui retirer son arme. Selon des sources sur place, les faits ont eu lieu tout près de la société d'assurance BICOR, au centre ville et il s'agit d'un acte délibéré.

### **Une personne tuée en commune Muhuta, province Rumonge**

En date du 27 août 2018, Fulgence Bukuru, âgé de 52 ans, a été lynché par la population l'accusant de sorcellerie sur la sous-colline Kiryama, zone et commune Muhuta, province Rumonge. Selon des sources sur place, ces habitants l'ont accusé d'avoir tué par ensorcellement une femme et son enfant.

### **Une personne blessée en commune Butaganzwa, province Ruyigi**

En date du 31 août 2018, le matin, sur la colline Nyange, zone Rugongo, commune Butaganzwa, province Ruyigi, Désiré Nyandwi a été blessé et amputé de son oreille gauche par son petit frère Léonard. Selon des sources sur place, son petit frère voulait confisquer le téléphone de la victime pour qu'il touche lui-même l'argent donné par le projet "Merankabandi" qui est de 40 000 fbu en 2 mois. Ce téléphone avait été donné par ce projet "Merankabandi". Selon les mêmes sources, l'auteur a été arrêté et conduit au commissariat de police de Ruyigi.

### ***III. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et des allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement ou de disparition forcée, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des cas de VBG ont été observés au cours de cette semaine.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.